



**RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU MERCREDI 6 AVRIL 2005  
À 20h00 AU CENTRE SCOUT**

Présents:

Jean-Luc BERTRAND  
Georges BESSE  
Fabrice CALAME  
Mark CLAYTON  
Patrick FAVRE  
Pierre GHIRARDI  
Nicola GOODERSON  
Mateo JOVER  
Kenza MASTOUR  
Pascal NDENE  
Luc PANISSOD  
Nicolas SERVAS, pour Blanche-Marie SERVAS  
Anna WHITEFORD

Excusés:

Edgardo AMATO  
Dominique BENARD  
Sylvie EL TAIB  
Christiane FELLI  
Frédérique GRABER  
Elena LEVY  
Roland LOOS  
Jacqueline PACHOUD  
Chantal PAYOT  
Ray SAUNDERS  
Lili SCHURCH  
Jim SHARP

**1. Approbation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est approuvé

**2. Approbation du rapport de l'Assemblée générale du 8 mars 2004**

Le rapport est approuvé

**3. Rapport du Comité et du Secrétaire général**

3.1 Rapport du Comité

Pierre Ghirardi lit au nom du Comité le rapport d'activité.

Depuis l'Assemblée générale (AG) du 8 mars 2004, nous nous sommes réunis à 6 reprises, sans compter les nombreuses décisions prises par consultation internet.

Nous avons notamment traité les points suivants :

**Suivi des mandats spéciaux confiés à Jean-Luc Bertrand, notre Secrétaire général.** En grande partie grâce à ces mandats, nous avons pu assurer son salaire et même augmenter son temps de travail rémunéré à 50% au lieu de 30%. De ce fait, la

professionnalisation de l'ASTM a pu se poursuivre tout en cherchant à mettre sur pied des projets de développement menés par des scouts, ce qui est naturellement un de nos buts principaux.

**Projets de développement et d'appui.** Jean-Luc vous en parlera plus en détail mais sachez que deux projets sont en préparation pour la FGC, tous deux au Sénégal, l'un en Casamance et l'autre à Dakar.

Sur nos fonds propres, nous avons appuyé un groupe scout de Genève pour le Resto Scout, les Scouts d'Haïti pour l'aide d'urgence suite aux inondations aux Gonaïves, les Scouts de la région des Grands-Lacs en République démocratique du Congo qui apportent leur appui aux victimes des violences qui ravagent la région.

En 2003, nous avons décidé d'apporter notre aide aux Scouts du Nord-Ouest d'Haïti pour la construction de deux écoles, mais la communication n'ayant pas pu encore s'établir, les premiers fonds n'ont pas encore pu être envoyés.

**Appui du Bureau Mondial du Scoutisme (BMS).** Cet appui est important puisque le BMS met à disposition de l'ASTM un bureau ainsi qu'un forfait de CHF 500.- par mois pour les charges administratives et de bureau. Par contre, l'appui pour un montant forfaitaire annuel de CHF 20'000.-, représentant environ un quart de salaire, n'a pas pu être renouvelé, suite à des restrictions budgétaires du BMS. C'est naturellement une mauvaise nouvelle qui fragilise nos finances. C'est pourquoi nous suivons attentivement et périodiquement le budget et cherchons de nouvelles sources de financement.

**Collaborations.** Notre collaboration avec l'ASG et le MSdS se poursuit de manière positive. Nous maintenons nos rapports avec la FGC. Dans cet esprit, nous avons organisé un stand les 14 et 15 janvier dernier au Forum de la Solidarité à Meyrin.

**Statuts.** Conformément aux décisions prises lors des dernières AG, nous nous sommes attelés aux propositions de modifications des statuts, ces derniers devant correspondre aux nouvelles orientations que vous avez décidées. C'est ainsi que nous vous proposons d'adopter notamment le nouveau nom de l'ASTM qui sera, si vous le voulez bien : **Agir avec les Scouts pour une Terre Meilleure.**

Nous avons à nouveau pris de nombreux contacts pour trouver un **président**, malheureusement sans succès jusqu'à présent. Nous proposons à l'AG de continuer à fonctionner sans président et vous demandons instamment de nous aider à trouver la perle dont nous avons un urgent besoin.

**Cotisations et nouveaux membres.** Suite à nos démarches, informations et publications de dépliants, le nombre de nos membres a légèrement augmenté pour atteindre aujourd'hui **63 membres**. Nous avons supprimé de nos listes les personnes qui malheureusement ne payaient plus leurs cotisations depuis plus de trois ou quatre ans et ne répondaient pas à nos sollicitations. **Avec votre aide active, nous poursuivons notre campagne de recrutement car l'ASTM en vaut la peine !** Comme nous vous le disions l'année dernière, nous pensons que l'ASTM doit être soutenue par trois piliers : les membres ordinaires qui paient une cotisation de CHF 50.- par an, les scouts actifs qui paient une cotisation de CHF 10.- et les trois associations faisant partie de droit à l'ASTM, soit le BMS, l'ASG et le MSdS qui paient une cotisation annuelle de CHF 500.- . Merci de votre appui.

3.2 Rapport du Secrétaire général  
Jean-Luc prend la parole.

2004 était la 1ère année complète de fonctionnement de la nouvelle ASTM nous pouvons donc faire un bilan plus global.

**Le Secrétariat,** l'activité du Secrétariat a augmenté au cours de l'année de manière significative, en février, il y a eu un passage de 30% à 50% pour Jean-Luc, puis début avril l'arrivée de Kenza pour un stage bénévole à 50% dans le cadre de ses études,

Jean-Luc la remercie pour son travail dévoué et efficace et invite le Comité à s'associer à ces remerciements.

Cette 1ère année complète présente un bilan très positif tant en terme d'activités que de finances.

**En terme d'activités**, il y a tout d'abord les **mandats**. Jean-Luc décrit en détail les deux principaux.

- **Forum Panafricain de la jeunesse: "Le SIDA une question d'éducation", à Dakar.** Projet arrivé par l'intermédiaire de Jacques Moreillon alors Secrétaire général de l'OMMS qui a sollicité l'ASTM pour appuyer l'organisation de ce projet. Il s'agissait d'un Forum de jeunes regroupant des représentants de tous les pays africains des 7 plus grandes organisations de jeunesse. Le financement du travail de l'ASTM a été assuré conjointement par le BMS et de la Banque Mondiale. Ce fut un réel défi, difficile, mais avec un résultat inespéré, 44 plans d'action ont été élaborés à l'occasion de cette rencontre. Le forum a regroupé quelques 210 jeunes de 44 pays. La plupart des agences des Nations Unies avaient délégué des experts.

-**CICR Le jeu de sensibilisation "Raid Cross"**, il s'agit d'un jeu sur le Droit International Humanitaire, il s'agissait de tester ce jeu avec des Scouts de Genève, de contribuer à élaborer sa version finale et de promouvoir sa diffusion. L'offre faite par la Fondation du Scoutisme Mondial d'animer le jeu dans le contexte de la rencontre des compagnons de Baden Powell à Genève en septembre en a offert une bonne occasion. Le travail de l'ASTM a été financé par la Fondation et le CICR.

Nous avons financé une série de **petits projets** principalement d'aide d'urgence, avec des partenaires avec lesquels nous travaillons depuis longtemps.

Un projet avec les Scouts de Genève, le **Resto'scout**, financé grâce au franc de solidarité ( CHF 1,- versé par chaque Scout de Genève, au moment de payer sa cotisation).

Un projet des Eclaireurs Unionistes de Douvaine au Sénégal, pour la **construction des latrines d'une école** avec le système 1fr pour 1 franc.

Ces petits projets ont été financés sur nos fonds propres.

En parallèle, nous avons continué à travailler sur des projets à présenter à la Fédération Genevoise de Coopération (FGC).

Etant donné que cela fait 8 ans que nous n'avons pas introduit de projet, il est nécessaire aujourd'hui de renouer les liens avec la FGC pour retrouver une certaine crédibilité. C'est pourquoi nous avons assuré une présence active à toutes les réunions (AG etc ...) et participé au Forum de Solidarité organisé par la FGC en janvier dernier.

Deux projets sont en cours de développement, un petit de CHF 40000,- avec les Scouts de Casamance, au Sénégal **d'éducation à la paix**. Après les avoir rencontrés à plusieurs reprises, le projet est prêt à être introduit.

L'autre projet est un projet hors scoutisme **d'insertion professionnelle des filles** d'une ONG sénégalaise dont le Coordinateur est l'ancien Commissaire général des Scouts du Rwanda avec qui l'ASTM a développé des projets par le passé. C'est un gros projet sur 3 ans de CHF 184000,- la 1ère année et des budgets à peu près semblables pour les deux autres années.

Si ces projets aboutissent, nous pourrions toucher 10% de leurs budgets pour frais de fonctionnement soit CHF 4000,- pour le premier et environ CHF 20'000,- par an durant 3 ans pour le deuxième.

-**Accompagnement de groupes scouts**: nous avons cette année accompagnés les aînés de Douvaine pour les aider dans leurs contacts et le choix de leur projet au Sénégal.

Il faudra réfléchir à une manière de proposer ce genre de service à d'autres groupes Scouts de Genève, de Suisse et de France voisine qui seraient intéressés par un projet de camp de développement à condition de pouvoir en financer le coût.

**Financièrement**, l'année 2004 a été une bonne année avec un résultat positif de près de CHF 15000,-. Cela grâce d'une part à l'appui du BMS et d'autre part aux différents mandats, qui malheureusement, pour la plupart, ne seront pas renouvelés en 2005.

Cependant, plusieurs problèmes se posent pour 2005:

- la difficulté à faire financer le temps de travail réel pour les mandats,
- la difficulté à renouveler les mandats de 2004 ou à en trouver d'autres,
- le temps nécessaire à obtenir des financements de la FGC, de Pro Victimis ou d'autres partenaires,
- la diminution de l'appui du BMS.

### 3.3 Discussions

Mateo propose d'interpeler le BMS pour le renforcement de son appui. Luc, Secrétaire général adjoint de l'OMMS, pense que l'idée est bonne mais que les finances du bureau ne le permettront pas pour le moment. Il invite l'ASTM à développer son autofinancement.

Jean-Luc ne pense pas être en mesure seul d'interpeler le BMS dans ce sens. Il pense que le mieux est de garder les frais de base et de chercher d'éventuels mandats en montrant en quoi l'ASTM peut être utile au BMS.

Pierre pense qu'il serait important qu'on ait un président qui serait le mieux placé pour ce genre de discussion. En tout cas une délégation élargie (avec des membres du Comité, et de l'ASTM) devrait rencontrer le BMS à ce sujet. Mateo viendra à la prochaine réunion du Comité pour contribuer à cette réflexion.

L'Assemblée approuve les rapports d'activités et en donne décharge au Comité.

## 4. Finances

### 4.1 Comptes et bilan 2004 (en annexe)

Les comptes et bilan sont présentés.

Le Comité propose que le résultat accumulé (CHF14'769,42 moins le franc de solidarité de l'ASG CHF 2122,-) soit affecté aux frais de fonctionnement tenant compte que l'année 2005 s'annonce financièrement difficile.

### 4.2 Budget 2005

Le budget est présenté. (en annexe)

Il distingue clairement le budget de fonctionnement des recettes pour les projets. Dans le budget de fonctionnement, en terme de recettes, le seul mandat qui est repris est celui du CICR à hauteur de CHF 10000,-. Par contre plusieurs revenus sur projet sont inscrits en recettes. Le budget présenté est cependant déficitaire ceci justifie d'autant plus le report du résultat 2004 sur les frais de fonctionnement 2005.

### 4.3 Rapport des Vérificateurs aux comptes

Le rapport est lu. A noter que la vérification des comptes s'est faite en présence du Secrétaire général étant donné que la trésorière n'était plus en fonction à cette date. (en annexe)

L'assemblée accepte d'affecter le montant de CHF 12'647.42 pour les frais de fonctionnement 2005.

Les comptes et bilan 2004 et le budget 2005 sont approuvés par l'Assemblée.

L'Assemblée donne décharge au Comité et à la trésorière pour l'exercice 2004.

L'AG remercie Mireille pour le travail qu'elle a fourni lors de son mandat de trésorière

## **5. Révision des statuts**

Le texte modifié est distribué et lu.

Ces propositions de révision n'ont pas été envoyées aux membres avant l'Assemblée générale, le Comité s'en excuse. Il propose que les absents soit invités à adresser leur commentaires, suggestions, voire oppositions à ces modifications pendant 1 mois après l'envoi des nouveaux statuts.

Remarques et commentaires en séance:

L'article 3ème, il serait plus judicieux de mettre soutient "l'action des jeunes de Genève et de Suisse" plutôt que "de Genève et des cantons voisins", La modification est acceptée.

L'article 4 on supprime " des milieux scouts genevois et de la région" pour garder "du milieu scout". La modification est acceptée.

L'article 5, Le Secrétaire général n'étant pas une instance se retrouve par erreur dans la liste. Il en est supprimé. La modification est acceptée.

Mateo fait remarquer quelques fautes d'orthographe, il faudra soumettre le texte à plusieurs relectures.

Sous réserve d'une contestation ultérieure des membres absents l'ensemble des modifications sont acceptées.

## **6. Elections au Comité**

Mireille Duchoud était la membre du Comité désignée par le BMS. Suite à son départ, le BMS propose qu'Anne Whiteford la remplace dans cette fonction. L'Assemblée générale en prend bonne note. Deux candidats se présentent à l'élection.

Nicola Gooderson, chef de projets, Centenaire 2007, au BMS. Elle est élue à l'unanimité

Patrick Favre, ancien vérificateur aux comptes et ancien responsable scout à Genève. Il est élu à l'unanimité.

## **7. Elections des Vérificateurs des comptes**

Patrick Favre ayant été élu au Comité ne peut plus exercer cette responsabilité. Luc Panissod, Secrétaire général adjoint de l'OMMS accepte de renouveler son mandat. Il est élu pour un an de plus. Nicolas Servas, responsable des Aînés de EEUDF de Douvaine accepte de se présenter compte tenu qu'il ne s'agit pas seulement d'une vérification technique mais également "éthique" des comptes (voir modifications des statuts). Nicolas est élu pour 1 an.

## **8. Divers**

la séance est levée à 22h41